

Envoyé en préfecture le 29/04/2025 Reçu en préfecture le 29/04/2025 Publié le 06/05/2025 ID : 040-254001977-20250417-DEL_2025_030-BF

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 17 avril 2025 à 18 heures, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation: 10 avril 2025

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires Secrétaire de séance : Bérangère SABOURAULT

Présents avec voix délibérative : 21 (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : 20 Représentés : 1 Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : 22

Présents avec voix délibérative :

CC. MACS

Jean-Luc BELESTIN; Joël CANTIN; Alain CAUNÈGRE; Jean-Claude DAULOUEDE Bertrand DESCLAUX; Régis DUBUS; Bernard FRACCHETTI; Jean-Michel DULER

CAGD

Alexandra BOGNENKO-SANIEZ; Martine LABARCHEDE; Bérangère SABOURAULT

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Bernard DUPONT; Thierry GUILLOT; Francis LAHILLADE; Jean-Louis PEYRELONGUE; François CLAUDE

CC. DU SEIGNANX

Pierre PASQUIER; Alain PERRET; Philippe POURTAU

CC. COTE LANDES NATURE
Gérard NAPIAS ; Christian VIGNES

Absents:

CC. MACS

Françoise AGIER; Francis BETBEDER; Pascale CASTAGNET; Jean-François MONET; Pierre PECASTAINGS; Denis BECUS; Patrick BENOIST; Antoine COELHO; Edouard DUPOUY; Damien GARAT; Patrick MONDENX; François GUILLAMET; Dany JAMMES; Patrice LARD; Alain SOUMAT CAGD

Alain BERGERAS; Hervé DARRIGADE; Martine ERIDIA; Laurent LAFOURCADE; Jean LAVIELLE; Julien RELAUX; Jean SOUBLIN; Albert AUZEMERY; Thierry BOURDILLAS; Philippe CASTEL; Philippe DELMON; Vincent DEZES; Julien DUBOIS; Alain DUBOURDIEU; Alain GODOT; Caroline JAY; Florence PEYSALLE

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER; Luc De MONSABERT; Didier LAFOURCADE; Didier SAKELLARIDES; Christian DAMIANI; Corinne De PASSOS; Roland DUCAMP; Christian FORTASSIER; Sylviane LESCOUTTE; Didier MOUSTIÉ; Marlène PERRIAT

CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE; Valérie CORNU; François TRAMASSET; Didier HERBERT; Marc MABILLET CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND; François CORDOBES; Denis VEJUX; Jean-Louis DAVERAT; Francis LABOUDIGUE; Muriel LAGORCE; Michel LAMOLIE; Marc VERNIER

Représentés (pouvoirs): Pouvoir de M. Jean LAVIELLE à Mme Bérangère SABOURAULT

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL 2025 030

Budget Unité de Valorisation Energétique (UVE) - Adoption du Compte Administratif 2024

Monsieur le Vice-Président Alain PERRET donne lecture par chapitre et article du Compte Administratif 2024 du Budget UVE du Sitcom Côte Sud des Landes en nomenclature comptable M4.

Envoyé en préfecture le 29/04/2025 Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le 06/05/2025 ID : 040-254001977-20250417-DEL_2025_030-BF

Les opérations effectuées au cours de l'exercice se totalisent ainsi :

	Recettes	Dépenses	Solde
Section d'exploitation	13 700 929.05 €	13 199 544,95 €	501 384,10 €
Section d'investissement	3 780 775.13 €	2 961 270,24 €	819 504,89 €
Solde	17 481 704,18 €	16 160 815,19 €	1 320 888,99 €

VU le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment les articles L. 2121-14 et L5211-1

CONSIDÉRANT que les résultats des Comptes de Gestion de l'exercice 2024, établis par le Comptable Public et préalablement adoptés par le Comité Syndical, coïncident avec ceux des Comptes Administratifs susvisés,

CONSIDÉRANT la note de présentation du Compte administratif exposée par Monsieur le Président,

CONSIDÉRANT que le Comité Syndical a procédé à l'élection d'un nouveau Président de séance en la personne de Monsieur Alain PERRET

CONSIDÉRANT que Monsieur le Président du Sitcom Côte Sud des Landes a quitté la séance pour le vote du Compte Administratif 2024,

Après en avoir délibéré, Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés :

ADOPTE le Compte Administratif 2024 du budget UVE dont le solde d'exécution excédentaire qui s'établit à 1 320 888,99€

PREND ACTE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme, A Bénesse-Maremne, le 23 avril 2025

Le Président, Alain <u>CA</u>UNÈGRE

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le 06/05/2025

ID: 040-254001977-20250417-DEL_2025_030-BF

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 39 Nombre de membres présents ;

Nombre de suffrages exprimés :

20 + 1 ponvai (1. Lawelle) = 21

VOTES: Pour:.

Contre: Abstentions:

0

Date de convocation: 10/04/2025

Présenté par

Le Président,

A BENESSE MAREMNE le 17/04/2025

Délibéré par le Comité Syndical, réuni en session ordinaire

A BENESSE MAREMNE le 17/04/2025 Les membres de l'assemblée délibérante,

CAUNEGRE Alain



